



## Nadine MATHA

J'Aveyronnaise d'origine, je me suis installée à Toulouse pour poursuivre mes études. En 1988, avec mon mari, nous avons fait le choix de venir vivre à Plaisance-du-Touch, petite commune de moins de 10 000 habitants, afin d'y fonder notre famille et d'y élever nos deux enfants.

Aujourd'hui âgée de 62 ans, j'apprécie toujours autant de vivre à Plaisance. Cependant, je vois combien notre ville, dont la population a plus que doublé en près de quarante ans, fait désormais face à des problématiques qui impactent le quotidien des habitants et demandent à être prises en compte.

### La petite enfance

J'ai choisi la Petite enfance car il s'agit d'une période déterminante dans le développement d'un enfant, que ce soit durant la phase prénatale, au moment de l'accueil à la naissance ou tout au long des premières années de vie.

C'est également une étape essentielle pour les parents, qui font leurs premiers pas dans la parentalité, avec tout ce qu'elle comporte : joies, interrogations, difficultés, découvertes...

Enfin, chaque collectivité a la responsabilité d'accompagner et de protéger les enfants dès leur plus jeune âge, mission d'autant plus renforcée depuis le 1er janvier 2025 avec la création du Service Public de la Petite Enfance (SPPE).

### Mon parcours professionnel

Toujours en activité, j'ai accompli l'ensemble de **ma carrière au sein d'une mairie** en tant que fonctionnaire. Au fil des années, j'ai évolué vers des postes à responsabilités jusqu'à occuper la fonction de directrice de service.

Quelles que soient les missions qui m'ont été confiées, j'ai constamment poursuivi un double objectif : **garantir un accueil de qualité au service des habitants** et veiller à de **bonnes conditions de travail pour les agents**. Ces années d'expérience m'ont appris que **le respect et la bienveillance** constituent des valeurs essentielles dans toute relation, qu'il s'agisse des usagers, enfants comme adultes, et des professionnels.

**J'ai choisi de m'engager au sein de Plaisance Citoyenne pour la priorité donnée à la gouvernance partagée et à la participation des habitants, et également pour ses valeurs sociales et ses engagements au niveau environnemental.**